Image not found or type unknown

Commande non livrée INTERFLORA débitée

Par **Ketinoux**, le **29/05/2019** à **23:21**

Bonjour

J'ai passer commande via internet sur le site INTERFLORA d'un bouquet de fleurs pour la fete des mère le 25 mai 2019 pour une livraison le 26. La commande à été validée, le bouquet non livré et j'ai reçu la facture le 27 mai, mon compte a été débité. À cette date le statut de ma commande s'affichait en "livrée', j'ai donc envoyé un mail pour signaler le problème, le lendemain j'ai renvoyé un autre mail pour donner plus de precision sur l'absence de mail de confirmation de ,livraison et le fait qu'aucun bon de livraison n'a été signé par le destinataire du bouquet. Aucune reponse dInterflora en retour. Le 28 je les mets en demeure de procéder au remboursement intégral de la somme versée à la commande.

Si aucunevreponse ne m'est donné à l'issue de mes demandes je souhaiterais connaître quels sont les recours auxquels j'peux accéder ?

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés